Prix : 12 francs

N° 88. — 6 Mai 1944

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

TOBIS présente en exclusivité à Paris

LA 1ÈRE GRANDE REVUE SUR GLACE PORTÉE A L'ÉCRAN

OLLY HOLZMANN

CHANTE...

JOUE...

DANSE...

PATINE...

DANS

Rêve Blanc

WIDI FILM

Un film somptueux, charmant, sportif avec WOLF ALBACH - RETTY

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON Munchhausen

Le film qui malgré les événements maintient depuis le 8 Février son prestigieux succès au **NORMANDIE**

UN FILM EN COULEURS

ACE — UFA

NAISSANCES

● M. et Mme Michel GASCOIN sont heureux de nous informer de la naissance de leur fils Daniel, le 20 avril 1944.

● Nous apprenons avec plaisir la naissance de Marie-Christine SEFERT, fille de M. et Mme Jean SEFERT (Mino Burney).

● Nous sommes heureux d'apprendre la naissance, le 30 avril 1944, de Jean-Marc AUBRY, troisième enfant et deuxième fils de notre ami Maurice AUBRY, ancien chef de publicité de Gaumont et directeur commercial de France-Film.

MARIAGES

● Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de l'excellent reporter photographique bien connu dans les milieux cinématographique, Nikita de MORGOLI, avec Mlle Monique Valls.

● Nous apprenons le mariage de Mlle Jeannine BARNOUIN avec M. René BROCCHI, qui a lieu le 15 avril, à Divonne-les-Bains.

DEUILS

● Ses amis et lecteurs apprendront avec peine la mort de R. AYLMER (Filmos), ancien Directeur du Ciné-Matériel Gaumont, ancien Directeur du Service Technique du Spectacle aux Etablissements G. F.F.A., et Directeur, jusqu'à cette guerre, de la Société Vit-Clos.

Aylmer avait écrit un traité pratique de projection que tous les professionnels ont en main : le *Vade-Mecum de l'Opérateur Cinématographiste*, dont il publia plusieurs éditions.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi 28 avril 1944 à la Chapelle du Nord, à Paris.

Nous présentons à Mme Aylmer nos condoléances très vives.

● Nous apprenons la mort de Mme Jacqueline CHEVILLOTTE, décédée le 30 avril. Mme CHEVILLOTTE venait de terminer comme script-girl *Le Bossu* et devait commencer *La Grande Meute*.

AVIS

Pour éviter toute fausse interprétation, la Société Monaco-Films rappelle qu'elle n'a en France ni siège ni bureau, et que toute correspondance ne peut valablement lui être adressée qu'à son siège social à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), 26, boulev. des Moulins.

HOMONYMIE

● M. FRANCŒUR, l'interprète de *L'Inévitable M. Dubois, Douce, La Cage aux Rossignols*, etc., prend désormais le prénom de Richard, afin d'éviter toute confusion, et s'appellera désormais Richard Francœur.

CESSIONS D'EXPLOITATIONS

Nouveau Cinéma, à **Céret**, et **Majestic**, au **Boulou** (P.-Or.), fds v. p. MM. Boixède et Gali S. A. R. L. (8-4-44).

Kursaal, à **Bizers**, fds apporté par MM. Rochet et Eyraud à Sté (12-4-44).

Rustic-Cinéma, à **Bligny-sur-Ouche** (Côte-d'Or), et tournée fds v. p. M. Mollet à M. Laval (12-4-44).

Marne, circuit, fds v. p. M. Raymond à Mme Feidt (8-4-44).

Parigné-l'Evêque (Sarthe), fonds v. p. M. Bouttier à Mme Alliot (8-4-44).

Palace à **Lapalisse** (Allier), fonds v. p. MM. Germain et Gaume à M. Solatier (13-4-44).

Alliés à **Waziers** (Nord), fds v. p. Mme Soerlacken à MM. Leperre et Delille (15-4-44).

TRANSFERTS DE SIEGE

Société Nouvelle Madiavox, à **Marseille** (Mme Barbon) transfert du siège du 12, rue Saint-Lambert, au 12, chemin Encode-Botte, les Trois-Lucs, Marseille (12-4-44).

Société d'Exploitation des Etablissements Pathé-Cinéma (Paris), M. Liffran, Fusion avec Société Pathé-Cinéma et Société de Gérance des Cinémas Pathé et transfert du siège du 6, rue Christophe-Colomb, au 6 rue Francœur (28-3-44).

CESSION DE LABORATOIRE

Ciné-Service à **Neuilly-sur-Seine**, fds v. p. M. Lemaître à M. Badalo (2-4-44).

AUTORISATIONS D'EXPLOITATION

Nièvre, circuit, extension, M. Derosière, de Paris (23-3-44).

Mauron (Mor.), M. Giorgetti (7-3-44).

Eure, circuit, M. Juste, de Tilly, Seine-et-Oise (23-3-44).

Villequiers (Cher), M. Lefort, de Bourges (29-3-44).

Vienne, circuit, M. Mauduit du Plessix, de Payroux (2-3-44).

Fayl-Billot (Haute-Marne), M. Miot (24-3-44).

St-André-sur-Cailly (S.-Inf.), M. Beaurepaire (26-3-44).

Aisne, circuit, M. Berthold, de St-Quentin (8-3-44).

Indre-et-Loire, circuit, M. Boisseau, de Vallères (4-3-44).

Vendée, circuit, extension, M. Bonnaud, de Coulonges-sur-l'Autize (19-1-44).

Jurques (Calvados), M. Filion, de Villers-Bocage (25-3-44).

La Trinité-Porhoët (Mor.), M. Huyvenaar, d'Auray (29-3-44).

Neufchâtel-en-Saosnois (Sarthe), M. Lemielle (1-4-44).

Charente, circuit, M. Ménager, de Gensac-la-Pallue (10-3-44).

Lingreville (Manche), M. Picard, de Coutances (21-3-44).

Bouvron (L.-Inf.), M. Plançon, de Fayen-Bretagne (3-4-44).

Marillac-Vallon (Aveyron), M. Boncourt de St-Cyprien-sur-Dourdon (1-2-44).

Gouézec (Fin.), M. Craipeau (27-3-44).

Sarthe, circuit, M. Davy, de Montbizot (28-3-44).

Nièvre, circuit, extension, S. A. R. L. Derosière, Pasquet et Cie, de Ste-Saulge (24-3-44).

Aube, circuit, M. Richert, de Verrières (5-4-44).

Lafitte-sur-Lot (Lot-et-Garonne), M. Richeton (4-4-44).

Familial à **Bais** (I.-et-V.), M. Robin (patronage) (23-3-44).

Saint-Chély-d'Apcher (Loz.), Transf. 16 en 35 mm. Abbé Astruc (27-3-44).

Lot-et-Garonne, Tournée, M. Barrus, de Marmande (25-3-44).

Dordogne, Extension tournée, M. Fischer, de Périgueux (26-11-43).

Seine-et-Marne, Extension circuit, M. Houzelle, de Saint-Ouen-sur-Morin (15-3-44).

Luynes (I.-et-L.), Ciné-Star, de Tours (31-3-44).

AUTORISATION DISTRIBUTION

Agence à **Marseille**, Sté des Films Roger Richebé, 68, boul. Longchamp (29-3-44).

AUTORISATION MATERIEL

Les Films Complémentaires à Paris, 10, bd Malesherbes (M. de Catalan), Exploitation des procédés Combes (6-3-44).

Expansion Cinématographique Rurale, S. A., 66, av. Victor-Hugo, **Paris** (M. Cornu).

Exploitation et diffusion rurale d'équipements cinématographiques sonores (13-3-44).

Concours d'Entrée 1944-1945 de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques.

Pour faciliter aux candidats la préparation au Concours d'Entrée de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques, la date des épreuves écrites de la section *Réalisation-Production* est reportée aux premiers jours de septembre, c'est-à-dire après la première session des examens universitaires.

Les inscriptions sont prises dès maintenant pour l'examen probatoire (candidats non titulaires du baccalauréat) et à partir du 15 avril pour le concours lui-même. Elles seront closes le 20 juillet.

Les candidats devant passer l'examen probatoire recevront le questionnaire à partir du 20 juillet. Le délai de réponse leur sera fixé à cette date.

Rien n'est changé en ce qui concerne les dates du concours pour les sections Ingénieurs de Son et Décorateurs.

Pour tous renseignements complémentaires les candidats peuvent consulter la brochure *Carrières auxquelles prépare l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques*, en vente à la librairie Vuibert, dans toutes les librairies universitaires et qui est adressée par l'I.D.H.E.C., 6, rue de Penthièvre, Paris-8e, sur demande accompagnée d'un mandat de 10 francs (port compris).

RENÉE ST CYR dans *Pierre et Jean*

L'un des plus beaux films français réalisés à ce jour

4 MOIS D'EXCLUSIVITÉ au BIARRITZ puis au FRANÇAIS

Production CONTINENTAL FILMS

ACE

N° 88 — 6 MAI 1944 — 12 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, rue Marsoulan, Paris-12e — Did. 85-35

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISIONS DU C. O. I. C.

DÉCISION N° 65

RELATIVE AU DÉPOT OBLIGATOIRE DU TITRE PROVISOIRE OU DÉFINITIF DE FILMS DESTINÉS A LA PROJECTION PUBLIQUE EN FRANCE

Vu la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la production industrielle,

Vu la loi du 22 février 1944, relative à la publicité des actes, conventions et jugements en matière de Cinématographie,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942, relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

LE COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE DECIDE :

ARTICLE 1er. — Tout producteur d'un film destiné à la projection publique en France, est tenu de déposer au Registre Public de la Cinématographie, dans les conditions prévues à l'article 2 de la loi du 22 février 1944, le titre provisoire ou définitif de ce film, si la demande lui en est faite par une personne quelconque susceptible de requérir l'inscription au Registre Public conformément à l'article 3 de ladite loi, d'un acte, d'une convention ou d'un jugement, concernant ledit film; ce dépôt devra être fait au plus tard, dans le mois de la mise en demeure notifiée au producteur par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE II. — Seront considérées comme fautes professionnelles passibles des sanctions prévues à l'article 7 de la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la production industrielle, toutes infractions à la présente décision.

ARTICLE III. — La présente décision est applicable à partir de sa publication dans le journal « LE FILM ».

Paris, le 14 avril 1944.

Le Commissaire du Gouvernement:
L.-E. GALEY.

COMMUNIQUÉS DU C. O. I. C.

REGISTRE PUBLIC DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LE PREMIER CONSERVATEUR DU REGISTRE DU CINEMA EST NOMME

Le chef du gouvernement vient de prendre un arrêté nommant M. Philippe Bourdichon, actuellement directeur de l'Enregistrement à Nantes, au poste de conservateur du registre public de la cinématographie, à compter du 15 avril 1944.

UN EXPOSÉ AURA LIEU LE 16 MAI AU C. O. I. C.

Un exposé concernant le fonctionnement du Registre Public de la Cinématographie, créé par la loi n° 90 du 22 février 1944, sera fait au C.O.I.C. le mardi 16 mai, à 16 heures.

Les producteurs intéressés par la question sont priés d'assister à cette réunion.

SERVICE SOCIAL

JOURNEE DU 1er MAI

La journée du 1er mai 1944 devait être chômée dans la mesure du possible.

Journée chômée: Le personnel payé au mois ou à la semaine sera réglé intégralement.

Le personnel payé à l'heure touchera une indemnité correspondant à 1/6e du salaire hebdomadaire moyen perçu dans la période précédant immédiatement le 1er mai.

Journée non chômée: Le personnel payé au mois touchera 1/25e de son salaire en supplément.

Le personnel payé à la semaine touchera 1/6e de son salaire en supplément.

Le personnel payé à l'heure touchera un salaire double pour la journée.

Le personnel payé au cachet dans l'Exploitation cinématographique touchera un salaire double pour la journée.

En ce qui concerne le personnel de placement, la Commission Mixte d'Etudes Sociales de l'Exploitation cinématographique a décidé de maintenir la décision prise l'année dernière, c'est-à-dire de garantir, pour la journée du 1er mai, le double du salaire forfaitaire, ladite journée étant prise en elle-même et ne devant pas être décomptée dans la période d'apurement; l'apurement de la journée du 1er mai devra être effectué dans le plus bref délai possible.

PLAFOND DES ASSURANCES SOCIALES

Le *Journal officiel* a publié le 26 avril une loi relative à l'admission au bénéfice des Assurances sociales. Le salaire limite, au-dessus duquel les travailleurs ne bénéficieront plus du régime des Assurances sociales, est porté de 42.000 à 48.000 francs.

Ce plafond de 48.000 francs correspond à 2.000 heures de travail par an, ou 40 heures par semaine; dans les entreprises où la durée du travail est supérieure à 40 heures par semaine, le salaire limite sera augmenté proportionnellement. En conséquence, pour les entreprises effectuant 48 heures de travail par semaine, le plafond est relevé dans la proportion de l'allongement de la durée du travail (57.600 francs par an pour 48 heures par semaine).

Nous rappelons que le plafond des Assurances sociales ne concerne que les salariés payés au mois ou à la quinzaine fixe; pour tous les autres, quel que soit le montant de leur rémunération annuelle, ils restent assujettis aux Assurances sociales.

Cette loi du 24 avril 1944 aura effet à compter du 1er janvier 1944, en ce qui concerne les travailleurs inscrits aux Assurances sociales avant le 1er janvier 1944 et à compter du 1er avril 1944 pour les autres bénéficiaires.

INDEMNISATION DES PERTES DE SALAIRES DANS L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

La *Commission Mixte d'Etudes Sociales de l'Exploitation cinématographique* a soumis à l'entérinement du ministère du Travail le texte suivant, relatif à l'indemnisation des pertes de salaires dans l'Exploitation cinématographique:

Base d'indemnisation de l'heure perdue: Le montant de l'indemnité par heure de travail perdue est égal aux 75 % du salaire horaire effectif, avec maximum de 13 *francs de l'heure*.

Calcul des heures perdues: Il y a lieu de considérer deux cas:

1° *Pour le personnel payé au cachet avant la réduction d'activité*, il sera rémunéré au cachet pour une durée de travail évaluée par représentation à quatre heures pour les opérateurs et trois heures pour les caissières, les Contrôleurs et les ouvreuses. Le nombre des heures à indemniser ne peut dépasser le nombre des heures effectivement perdues, qui sont calculées en multipliant par quatre heures ou trois heures le nombre de séances ou services chômés;

2° *Pour le personnel payé à la semaine avant la réduction d'activité*, et qui effectue, depuis cette réduction, moins de dix séances ou services, il est entendu qu'à titre exceptionnel et compte tenu des difficultés présentes, découlant de la situation actuelle, et sans que cela puisse constituer un précédent, le nombre d'heures perdues est égal à la durée normale de travail moins le nouveau nombre de séances multiplié par quatre heures pour l'opérateur, trois heures pour le contrôleur, la caissière et l'ouvreuse.

Le nombre d'heures rémunérées, augmenté du nombre des heures indemnisées, ne devra pas dépasser l'horaire de référence. Le cas échéant, le nombre des heures indemnisées sera réduit.

En ce qui concerne le *Personnel de placement*, l'employeur devra leur garantir le cachet forfaitaire prévu pour l'application de la législation sur les Assurances sociales, multiplié du montant de l'indemnisation des heures perdues; ces heures perdues étant indemnisées sur la base des 75 % du salaire forfaitaire garanti avant la réduction d'activité.

Il est bien précisé que les situations acquises restent acquises dans la proportion de la réduction d'activité de l'Entreprise, les séances chômées étant payées au tarif des heures perdues.

Pour la répartition de la charge entre les employeurs et l'Etat, il y aura lieu de s'en rapporter à la durée du travail admise pour la détermination du nombre des heures à indemniser. S'agissant d'une suspension d'activité de caractère périodique, le nombre d'heures d'indemnisation laissé à la charge des employeurs ne peut, pour un mois, excéder le tiers de l'horaire hebdomadaire de référence.

La Commission d'Etudes a tenu à ce que le geste de solidarité de MM. les Exploitants, si vivement apprécié par le personnel de l'Exploitation, de payer jusqu'alors intégralement les salaires, soit compensé par le remboursement par l'Etat des heures de travail perdues, dans la mesure prévue par la loi du 8 janvier 1944.

La Commission demande à MM. les Exploitants, compte tenu du remboursement prévu, de persévérer dans leur geste de solidarité et de compenser toute réduction de salaires consécutive à la diminution du nombre de séances par une indemnité qui pourrait être mentionnée sur le bulletin de salaires sous le nom de « Indemnité spéciale temporaire ».

COMMISSION DES FRAUDES

PRISE DE SANCTIONS

La Commission des Fraudes s'est réunie le 17 mars 1944 sous la présidence de M. Alexis Thomas, Secrétaire Général Adjoint par intérim.

Un certain nombre de dossiers ont été examinés et les sanctions suivantes ont été proposées au Ministre :

Quatre interdictions définitives, dont une assortie d'une amende de 10 % du chiffre d'affaires;

Une interdiction de trois mois avec amende de 10 % du chiffre d'affaires;

Deux amendes de 20.000 fr.;
Une amende de 10.000 fr.;
Une amende de 5.000 fr.;
Une amende de 2.500 fr.;
Une amende de 1.000 fr.;
Une amende de 500 fr.

PRODUCTION

NOUVEAUX FILMS AUTORISÉS

(Communiqué par le service Production du C. O. I. C.)

24 avril 1944. — PAMELA (*S.P.C.*)
2 mai 1944. — LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (*Films R. Ploquin*).

LES VERSEMENTS EFFECTUÉS A LA CAISSE DE SECOURS AUX SINISTRÉS S'ÉLÈVENT A 4.660.544 francs

La 12e liste des versements effectués à la Caisse de secours aux sinistrés nous étant parvenue trop tard pour être insérée dans ce numéro, celle-ci sera publiée dans le prochain numéro du *Film* du 20 mai 1944; cependant, nous pouvons annoncer immédiatement que le total des souscriptions s'élève actuellement à 4.660.544 fr. 20.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

AVIS AUX EXPLOITANTS

DROITS D'AUTEURS

Le C. O. I. C. a été informé que des représentants de la S. A. C. E. M. étaient intervenus auprès des Directeurs de cinéma au sujet des décisions qu'ils ont prises pour classer leur salle conformément à la circulaire du C. O. I. C. du 23 mars 1944; dans quelques cas, il a été demandé aux exploitants de ne pas projeter de films étrangers lorsque leur salle est classée dans la catégorie n° 1 prévue dans cette circulaire du 23 mars.

Le C. O. I. C. prévient les Exploitants qu'ils ne doivent pas attacher d'importance à ces interventions, la loi du 20 novembre 1943 ne faisant, en effet, aucune distinction entre les films français et les films étrangers, et s'appliquant à tous les cas.

Les Exploitants doivent donc respecter tous les bons de commandes qu'ils ont passés, aussi bien avec les Distributeurs de films étrangers qu'avec ceux de films français.

Ils sont, d'autre part, informés qu'ils n'ont pas à s'inquiéter des démarches qui pourraient être faites auprès d'eux, celles-ci ne reposant sur aucune base juridique.

CONTENTIEUX

APPLICATION DE LA DECISION 27 DU C.O.I.C., PARUE DANS *LE FILM* DU 29 AOUT 1942

Le Service Exploitation communique:

Le Tribunal de Commerce de la Seine a rendu, le 7 mars 1944, le jugement suivant:

« Attendu que la demande de la société de distribution tend au paiement de la somme de Frs. ....., solde d'une facture;

« Attendu que B... soutient le mal fondé de la demande;

« Mais attendu qu'il appert des débats que, suivant bon de commande (à enregistrer) en date du ....., B... a loué à la société de distribution ..... le film cinématographique intitulé ..... moyennant un pourcentage de 40 % sur les recettes;

« Que ledit film passa dans le cinéma de B... fin octobre et début novembre 1942;

« Attendu que le total des recettes nettes correspondant à la semaine de projection s'éleva à .....;

« Que la somme revenant à la société de distribution ..... ressort ainsi à Frs. .....;

« Or, attendu que B... ne fit parvenir à la société distributrice de films que la somme de Frs. ..... représentant seulement 30 % de la recette sus-indiquée et refusa de payer la différence, soit la somme de Frs. ....., en se référant à la Décision 27 du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique;

« Attendu que ladite décision, datée du 11 juillet 1942, dispose: « ...Art. 3. — Si la recette nette « de la semaine n'atteint pas 6.000 fr., le taux « applicable sera ramené à 30 %, s'il dépasse « ce pourcentage. Art. 5. — Cette décision est « applicable à partir du 2 septembre prochain »;

« Attendu que la circulaire n° 141 dudit Comité intitulée « Application de la Décision n° 27 », précise que le susdit article 3 est applicable à tous les passages de films à partir du 2 septembre 1942;

« Attendu qu'il ressort des débats que les exploitants de salles de spectacle cinématographique et les distributeurs de films ont été d'accord sous l'égide du Comité d'Organisation des Industries Cinématographiques sur la substitution aux conditions antérieurement en vigueur, de nouvelles conditions, donnant satisfaction aux intéressés, en présence au sein de l'industrie cinématographique;

« Qu'ainsi la décision précitée dudit Comité doit recevoir son application dans l'espèce soumise au tribunal;

« Qu'en conséquence, c'est à bon droit que B... a fait application du taux de 30 % au bon de commande sus-mentionné;

« Qu'ainsi, la demande de la maison de distribution ..... est mal fondée et qu'il échet de la rejeter.

« Par ces motifs,

« Déclare la société de distribution ..... mal fondée en sa demande; l'en déboute,

« Et la condamne aux dépens. »

LES SINISTRÉS DU CINÉMA

Chaque jour nous apporte à présent la nouvelle d'un nouveau sinistre cinématographique. Successivement, l'*Excelsior* de Villeneuve-Saint-Georges, le *Palace* de Chelles, le *Trianon* de Romainville, le *Boyer* à Paris, le *Ciné-Sport* à Saint-Maur, le *Casino* à Tergnier, ont dû fermer leurs portes par suite d'avaries ou de démolition totale. Peu auparavant, deux salles toulousaines et trois salles toulonnaises avaient subi le même sort.

Certes, la Commission des sinistrés, avec son capital initial de trois à quatre millions, ne peut espérer indemniser utilement les directeurs sinistrés. Mais elle aide le personnel qui, lui non plus, n'échappe pas aux effets des bombardements. La dernière attaque de la région parisienne a jeté à la rue, sans même une brosse à dents, une vingtaine de ménages dont le chef travaille dans le cinéma.

Après avoir examiné les conséquences de ce sinistre, la Commission a indemnisé, à ce jour, 468 sinistrés pour une somme globale de 1 million 743.600 francs. C'est-à-dire qu'à cette cadence — susceptible d'augmentation — les fonds seront épuisés avant six mois. Il n'est pas inutile de prendre date et de signaler, d'autre part, que, depuis quelques semaines, les travailleurs sinistrés en Allemagne sont également secourus. Leur nombre est grand.

Si les bombardements devaient continuer et s'accentuer longtemps, un moment viendrait donc assez vite où il faudrait suspendre toute attribution de secours, la caisse étant vide. Nous savons bien qu'il sera de plus en plus difficile de la remplir, puisque, chaque jour, de nouvelles salles sont sinistrées et que l'activité de celles qui fonctionnent est notablement réduite.

Cependant, sans fournir un effort aussi important que l'an dernier, il serait peut-être possible d'envisager une action plus modeste. Enfin, permettons-nous de rappeler que certaines maisons sont jusqu'ici restées sourdes à tous les appels. Peut-être ont-elles voulu se réserver pour agir au moment où sonneront les heures les plus lourdes de cette interminable guerre. C'est le vœu qu'il convient de former au nom des sinistrés reconnaissants.

LA LAMPE DE SECOURS.

EXPLOITATION

EXPÉDITION DES COLIS DE FILMS

Il arrive fréquemment que les colis de films sont égarés lors de leur retour aux agences, par suite de la destruction de l'étiquette d'expédition.

Pour éviter, dans la mesure du possible, de tels incidents, il est recommandé à MM. les Exploitants de bien vouloir mettre, d'une façon très apparente, une seconde étiquette dans le sac du programme, afin que la S.N.C.F. puisse acheminer le film au destinataire sans risque de perte.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

PARIS

MERCREDI 26 AVRIL 1944

LORD BYRON : **Le Pont de Verre** (Scalera).
PARAMOUNT : **Le Carrefour des Enfants Perdus** (Védis-Films).

MARDI 2 MAI 1944

OLYMPIA : **Rêve Blanc,** (Tobis).

MERCREDI 3 MAI 1944

BIARRITZ-LE FRANÇAIS : **La Malibran** (Sirius).

BORDEAUX

MERCREDI 10 MAI 1944

OLYMPIA : **L'Ange de la Nuit** (Pathé-Consortium).

MERCREDI 24 MAI 1944

OLYMPIA : **Les Misérables** (1re époque) (Pathé-Consortium).

MERCREDI 31 MAI 1944

OLYMPIA : **Les Misérables** (2e époque). Pathé-Consortium).

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation).

Premières exclusivités:

Aubert-Palace, Colisée : *Le Bal des Passants* (1er avril).
Balzac, Helder, Vivienne : *Le Voyageur sans Bagage* (23 févr.).
Biarritz-Le Français : *La Malibran* (3 mai).
Champs-Elysées : *Les Mystères du Thibet* (12 fév.).
Elysées-Cinéma, Cinémonde, Scala : *La Collection Ménard* (12 avril).
Ermitage, Impérial, Cinécran : *L'Aventure est au Coin de la Rue* (19 fév.).
Lord Byron : *Le Pont de Verre* (26 avril).
Marivaux, Marbeuf: *Premier de Cordée* (23 fév.).
Normandie: *Les Aventures du Baron Munchhausen* (8 fév.).
Olympia : *Rêve Blanc* (2 mai).
Paramount: *Le Carrefour des Enfants Perdus* (26 avr.).
Portiques, Royal-Haussmann, Le Royal: *Service de Nuit* (19 avril).
Radio-Cité-Opéra: *Le Brigand Gentilhomme* (22 déc.).

Deuxième vision:

Caméo, César: *La Coupole de la Mort.*
Ciné-Opéra, Bonaparte: *La Rabouilleuse* (17 avril).
Madeleine: *Voyage sans espoir* (26 avril).
Max-Linder, Moulin Rouge: *Cécile est morte* (3 mai).
Triomphe: *Goupi-Mains rouges* (reprise) (3 mai).

BORDEAUX

19 AVRIL AU 2 MAI 1944

Apollo: *Pierre et Jean* (3e sem.). *Le Chant de l'Exilé.*
Capitole: *Malaria.*
Olympia: *L'Escalier sans Fin* (2e sem.) *Le Colonel Chabert.*
Petite Gironde: *Les Anges du Péché* (3e et 4e sem.).

LILLE

21 AVRIL AU 4 MAI 1944

Caméo: *Un seul Amour* (2e sem.). *Je suis avec toi.*
Cinéac: *Les Mystères de Paris* (1re et 2e sem.).
Familia: *Rêve Blanc, Goupi Mains Rouges.*
Rexy: *Munchhausen* (3e et 4e sem.).

LYON

18 AVRIL AU 2 MAI 1944

A.B.C.: *La Valse Blanche* (4e et 5e sem.).
Coucou: *L'Homme de Londres* (3e et 4e sem.).
Modern-39: *Malaria* (3e et 4e sem.).
Pathé: *Premier de Cordée* (3e et 4e sem.).
Scala: *La Ferme aux Loups* (3e et 4 sem.). *Les Femmes ne sont pas des Anges.*
Tivoli, Majestic: *Munchhausen* (3e et 4 sem.).

MARSEILLE

12 AVRIL AU 2 MAI 1944

Capitole: *Pierre et Jean* (3e sem.). *Munchhausen* (1re et 2e sem.).
Rex: *La Valse Blanche* (2e sem.). *Premier de Cordée* (1re et 2e sem.).
Odéon: *Spectacle de music-hall.*
Majestic-Studio: *Cécile est morte* (2e sem.). *Cap au large.*
Hollywood: *Les Misérables* (2e époque) (2e semaine). *Premier de cordée* (1re et 2e sem.).

NANCY

19 AVRIL AU 2 MAI 1944

Eden: *Un Seul Amour* (1re et 2 sem.).
Majestic-Olympic: *Garde-moi ma Femme. La Malibran.*
Pathé: *Le Ciel est à vous* (1re et 2e sem.).

NICE

12 AVRIL AU 2 MAI 1944

Escurial-Excelsior: *Le Voyageur sans bagage* (2e sem.). *L'Aventure est au coin de la Rue.*
Mondial: Soldatenkino.
Paris-Forum: *Pierre et Jean* (2e sem.). *Les Femmes ne sont pas des Anges. La Ferme aux Loups.*
Rialto-Casino: *La Rabouilleuse* (2e sem.). Reprises div.
Variétés: Reprises. *Mermoz* (1re version).

TOULOUSE

19 AVRIL AU 2 MAI 1944

Nouveautés-Vox: *Le Baron Fantôme* (1re et 2e sem.).
Plaza: *Le Chant de l'Exilé. Haut le Vent.*
Trianon: *Vautrin* (3e sem.). *Le Ciel est à vous.*
Variétés: *La Ferme aux Loups. Garde-moi ma femme.*

VICHY

12 AVRIL AU 2 MAI 1944

A. B. C.: *Malhia la Métisse. La Collection Ménard Arsène Lupin* (reprise).
Lux: *Le Camion blanc. François Ier. Le Lit à colonnes*
Paris: *Piepus. Malaria. Carnaval d'Amour.*
Royal: *L'Aventure est au Coin de la Rue* (3e sem.). *Le Masque Noir. Alerte aux Blancs.*
Tivoli: *Narcisse. Dernière Aventure. Le Val d'Enfer.*
Vichy-Ciné: *Ne bougez plus. La Cavalcade des heures. L'Honorable Catherine.*

ADMINISTR. RÉDACTION
29, rue Marsoulan, Paris (12e). Tél.: DIDerot 85-35 (3 lignes groupées). Adresse télégraphique: LACIFRAL, Paris. Compte chèques postaux: n° 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine n° 216-468 B.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL

N° 88 — 6 MAI 1944 — 12 Fr.

ABONNEMENTS
France et Colonies: Un an, 180 fr. — *Union Postale:* 300 fr. — *Autres Pays:* 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et *QUATRE* francs en timbres-poste.

Au cours de son assemblée générale, le Syndicat des Techniciens de la Production cinématographique a nommé son nouveau bureau

André Berthomieu devient Président

Le 16 avril 1944, a eu lieu l'Assemblée générale du Syndicat des Techniciens de la Production Cinématographique, groupant 1.139 adhérents et auquel se rattachent unanimement 750 ouvriers des Studios et Laboratoires, dont les délégués assistaient à cette Assemblée.

Cette Assemblée a procédé à l'élection de son Conseil Syndical, qui s'est réuni le 23 avril 1944 pour élire son Bureau, dont la composition est la suivante:

Président: M. André Berthomieu.
Vice-présidents : Nicolas Hayer et René Montis.
Secrétaire général: Louis Daquin.
Secrétaires généraux adjoints: Robert Legeret et Roger Mercanton.
Trésorier: Maurice Théry.
Trésorier-adjoint: Paul Polthy.
Archiviste: Marc Maurette.
Commissaires: Max Douy, Pierre Leandry, Pierre Lebon, Marcel L'Herbier, Raymond de Vilpreux et Jeanne Witta.

Marcel L'Herbier, qui n'était pas candidat à la présidence, a bien voulu se charger à titre de commissaire au Bureau Syndical, de la liaison entre le Syndicat des Techniciens et l'Association des Auteurs de Films, ainsi que du fonctionnement de la Caisse de travail, dont il a pris l'initiative et dont la Direction générale de la Cinématographie vient de subventionner le développement.

D'autre part, l'Assemblée générale du Syndicat des Techniciens de la Production Cinématographique a émis, lors de sa réunion du 16 avril, le vœu suivant, à l'unanimité:

« Que la réorganisation du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique promise à la profession depuis plus de trois mois devienne immédiatement effective, officielle et définitive, et que le Directeur Responsable mis à la tête soit une personnalité qui, par son passé dans le domaine économique, par sa conception des problèmes sociaux, techniques et artistiques, et surtout par sa volonté de mettre en harmonie toutes les forces vives de la profession, donne aux techniciens de la Production de Films le désir et la possibilité de lui apporter enfin leur collaboration entière, efficace et confiante. »

Un documentaire sur les travailleurs français en Allemagne

Sous le titre *Travailleurs de France,* M. Marcel Morvan vient de réaliser un film documentaire dans les camps et entreprises allemandes où travaillent et vivent actuellement de nombreux Français. On y voit, entre autres, les formalités d'engagement, les diverses occupations et tous les détails de la vie des travailleurs français en Allemagne, leurs repas, leurs veillées et leurs loisirs, où les sports et les promenades tiennent la place importante.

La projection de *Travailleurs de France* a eu lieu au Gaumont-Palace, au cours des galas hebdomadaires du vendredi à Paris destinés aux familles des travailleurs français en Allemagne. Ce film va être ensuite présenté dans toute la France.

Un grand rôle de Noël Roquevert

Parmi les artistes qui retiennent particulièrement l'attention, Noël Roquevert s'impose de plus en plus comme une vedette de demain. Après avoir tourné pour la Continental-Films un nombre important d'excellents rôles, il s'est affirmé récemment dans *Pierre et Jean* comme un grand acteur au talent sobre et vrai.

On reverra donc avec plaisir et intérêt cet excellent artiste dans un rôle de premier plan, celui de Stefani, escroc aux « petites annonces », dans le film que vient de terminer André Cayatte: *Le Dernier Sou.*

Roquevert donne à ce héros tristement moderne une vigueur, un accent étonnants. Il est entouré de Gilbert Gil, Ginette Leclerc, Annie France, René Génin, Gabrielle Fontan, Labry et Charpin.

L'activité cinématographique du Commissariat aux Sports

Le Commissariat général à l'Education générale et aux Sports utilise largement le cinéma. Nous apprenons, en effet, que la cinémathèque de ce Commissariat s'est récemment considérablement enrichie: vingt-cinq films sont actuellement achevés et en présentation; six films sont en cours d'achèvement ou de sonorisation et pourront être présentés au début de 1944 : *L'escrime, La lutte, Les modèles réduits d'avion, Le vol à voile, La voile, Premier de cordée.*

Ces films sont groupés en *films de propagande* destinés à exalter l'idée sportive ou tel sport particulier, en *films techniques* destinés aux divers centres de formation des cadres, et en *films d'actualité* appelés à évoquer la vie du sport français de la période actuelle.

Une séance de gala au Palais de Chaillot, en présentant les films sportifs du Commissariat Général, au cours du Congrès du Documentaire Français, a consacré l'apport du Commissariat Général dans la production cinématographique française.

Des tournées de propagande à travers les départements des deux zones ont été établies. Elles permettent de présenter les films de cette cinémathèque.

Vingt-quatre départements et quatre arrondissements de Paris ont été visités. Plus de 250.000 spectateurs ont été groupés au cours de 320 séances.

La cinémathèque du Commissariat Général a été, en outre, largement mise à la disposition des groupements officiels étrangers au département : Police, Chantiers de jeunesse, Groupements de jeunesse, etc.

Reggiani dans une scène caractéristique du **Carrefour des Enfants perdus,** qui remporte un grand succès au « Paramount ». *(Photo M.A.I.C.).*

« Fort Cambronne », reportage sur les Volontaires français du front de l'Est

Le service cinématographique de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme vient de présenter à la presse un court reportage d'environ 300 mètres, intitulé *Fort Cambronne,* qui évoque la vie d'un groupe de légionnaires français sur le front de l'Est en Russie au cours de la lutte contre les partisans. Il s'agit là d'un film de pure information, qui sera prochainement projeté devant le grand public.

Un arrêté du Préfet du Nord sur les pouvoirs des Maires en matière de censure des films

Lille. — Des maires de la région lilloise ayant jugé à propos de restreindre ou même d'interdire la projection de films pourtant revêtus du visa de censure et qui ne semblaient pas de nature à rendre nécessaires de semblables décisions, le Préfet du Nord, préfet de la région de Lille, vient de prendre un arrêté prescrivant que toute mesure de censure doit être soumise préalablement à l'avis du préfet.

J. S. D.

La première de « Rêve Blanc » a eu lieu à Paris le 2 mai

Le 2 mai a eu lieu à Paris, à l'Olympia, la première en exclusivité du film distribué par Tobis, *Rêve blanc.* Cette production à grande mise

Olly Holzmann et Wolf-Albach Retty dans **Rêve Blanc.** *(Photo Tom).*

en scène, dont la vedette est la championne de patinage Olly Hollzmann, nous présentera entre autre clou le fameux ballet de glace du champion du monde Frank Scheiffer, joué et réglé par son auteur.

Trois films français d'informations sociale et rurale ont été présentés

Le 21 avril, les Films Etienne Lallier et la Société « L'Ecran Français » ont organisé une présentation de trois films culturels d'informations sociale et rurale qui a eu lieu à Paris au Cinéma Le Helder.

L'excellent documentaire de Etienne Lallier et Georges Sasché, *Alerte aux champs,* qui traite de la lutte contre le doryphore, parasite des pommes de terre, et que nous avons déjà vu voici quelques mois, ouvrait le programme.

Suivait ensuite une réalisation inédite de Georges Rouquier, *La Part de l'enfant,* reportage très vivant et même émouvant sur les fonctions et l'utilité des allocations familiales. Georges Rouquier s'est très bien tiré de ce sujet aride qu'il a traité un peu à la façon des films de « La Marche du Temps ». L'intérêt s'y maintient d'un bout à l'autre et l'on y note de très jolies images de la vie dans une petite bourgade.

La séance se termina par un autre film de Georges Rouquier, son célèbre *Tonnellier,* qui remporta le « Grand Prix » du film documentaire en 1943.

Annie Ducaux et Jacques Dumesnil dans **Le Bal des Passants.** *(Photo U.T.C.)*

Un documentaire sur les marionnettes

Robert Desarthis, directeur du théâtre du Luxembourg, achève de tourner, dans son studio de la rue d'Assas, avec M. Téry des productions « Je vois tout », un important documentaire sur les marionnettes.

PLUS D'INCENDIE !
Par son volet automatique à double commande oléo-magnétique conforme au principe de sécurité des Chemins de Fer, le projecteur RADION supprime radicalement tous risques de feu
Le savez-vous ?
QUALITÉ SÉCURITÉ
RADIO-CINÉMA
SERVICE VENTE MATÉRIEL
22 Bd ARISTIDE BRIAND - COURBEVOIE

NOUVEAUX FILMS PROJETÉS

LE CARREFOUR DES ENFANTS PERDUS

Drame social
avec **René Dary, Serge Reggiani** et **Janine Darcey**
VEDIS-FILMS 110 min.

Origine: Française. **Prod.:** M. A. I. C. **Réalisat.:** Léo Joannon. **Dir. de product.:** Georges Bernier. **Auteurs:** Scénario original de Stéphane Pizella. *Adapt.:* Maurice Bessy et Jean-Georges Auriol. *Dialogue:* André-Paul Antoine. **Musique:** Louis Pasquier. **Chef opér.:** Teporkoff. **Décors:** Dumesnil. **Son:** Vacher. **Montage:** Charlotte Guilbert. **Studios:** Photosonor.

Interprètes: René Dary, A.-M Julien, Jean Mercanton, Serge Reggiani, Raymond Bussières, Robert Demorget, Janine Darcey, Myno Burney, Charles Lemontier, Pierre Perret, Berlioz, Amato, Jean Morel, Réal, Max Dalban, André Nicolle, Pierre Chartier, Jacques Sylvain, Jean Rognoni, Michel Barbey, Paul Lluis, François Dupuet.

Sortie en exclusivité: Paris, 26 avril 1944. Paramount.

Très beau film dramatique, au sujet courageux, où le cinéma français ose enfin traiter un problème social, et le fait à fond, directement et sans concession. L'action, très prenante et au rythme rapide, a pour cadre un centre de relèvement de jeunes dévoyés dans la banlieue de Paris, avec comme personnages les jeunes garçons et leurs moniteurs. La construction cinématographique de J.-G. Auriol et Maurice Bessy, qui ont adapté l'intéressant scénario de Stéphane Pizella, est de premier ordre. Léo Joannon a réussi là sa meilleure œuvre comme metteur en scène: excellente composition de l'atmosphère et parfaite évocation du « climat » matériel et moral. Le film est varié et rempli d'événements adroitement rattachés à l'époque actuelle. Les épisodes dramatiques alternent avec des passages de détente bien conçus, quelques épisodes satiriques et des scènes de sensibilité vraiment émouvantes. L'excellente interprétation, avec toute une bande de gosses étonnants, ajoute à la valeur humaine de cette production si vivante et vraie. En tête, citons Reggiani, absolument remarquable, et le petit Demorget, bien entourés par René Dary, Jean Mercanton, Julien, Raymond Bussières, Janine Darcey. Un très beau film et un film utile, qui touchera tous les publics.

A Marseille, au moment de l'armistice, dans le grand remue-ménage de l'exode et de la retraite, trois anciens pensionnaires des maisons de redressement de l'enfance se rencontrent: Jean Victor (*René Dary*), Malory (*A.-M. Julien*) et Ferrant (*Jean Mercanton*). Ils tentent d'arracher aux gendarmes un gamin, la Puce (*Robert Demorget*), qui a perdu ses parents et qui vit à Marseille comme un petit vagabond. Jean Victor obtient l'autorisation de fonder un centre de relèvement basé sur des principes humains, complètement différent des actuelles prisons d'enfants.

Parmi les deux cent cinquante enfants qui lui sont confiés, quelques fortes têtes réussissent à troubler la bonne marche de la tentative, notamment Jovisse (*Reggiani*). Et le centre va être dissous. C'est alors que les enfants comprennent leur intérêt. Pour sauver l'œuvre, Jean Victor tente une expérience délicate: il lâche dans les rues les enfants avec deux millions de bons de solidarité à vendre au public: tous rentrent finalement, non sans incidents, et remettent l'argent. Le Centre est sauvé. D'autres tentations s'offrent encore en la personne d'un ancien camarade de maison de correction, Marcel (*Raymond Bussières*), qui ne parvient pas à surmonter la déchéance: Jean Victor, aidé par les jeunes, et surtout par Jovisse, tient bon. L'œuvre de redressement est heureusement accomplie.

SERVICE DE NUIT

Comédie dramatique
avec **Gaby Morlay,**
FRANCINEX 96 min.

Origine: Française. **Product.:** Francinex. **Réalis.:** Jean Faurez. **Dir. de prod.:** Julien Rivière. **Auteurs:** *Scénario original* de Randone et Usellini. *Adapt.:* Nino Frank. **Musique:** Roger Désormière. **Chef opér.:** René Gaveau. **Décors:** René Moulaert. **Son:** Vachet. **Montage:** Bonin. **Studios:** Photosonor.

Interprètes: Gaby Morlay, Vivi Gioi, Jacques Dumesnil, Carette, Yves Deniaud, Lucien Gallas, Jacqueline Bouvier, Gabrielle Fontan, Marcelle Hainia, Louis Seigner, Jean Daurand, Mona Dol, Rolande Gardet, Raymone, Signoret, Robert Dhéry, Pally, Duvaleix, Paul Frankœur, Colet, Charette.

Sortie en exclus.: Paris, 19 avril 1944, au Portiques, Royal-Haussmann, La Royale.

Très bon film, au scénario particulièrement intéressant et d'une formule nouvelle dans le cinéma français. Sur un sujet original, avec des idées très cinématographiques, Nino Frank, adaptateur, et Jean Faurez, pour sa première réalisation, ont composé un film d'une qualité incontestable, dont l'action, menée avec rapidité et netteté, se déroule au cours d'une nuit d'orage dans une petite station alpestre avec, comme lieu et personnage centraux, le bureau téléphonique du pays et sa préposée. Ce sujet à intrigues et personnages multiples a été habilement traité et au lieu de sketches séparés, le film entremêle et superpose les trames diverses, cependant que la narration reste toujours très claire. Bon dialogue. De jolis extérieurs. Quelques heureux effets cinématographiques. Remarquable interprétation de Gaby Morlay en dame téléphoniste qui surveille toute la nuit ces intrigues et qui sait avec adresse remettre en place des situations compliquées. Vivi Gioi est charmante et jolie, et joue fort bien, Carette, Yves Deniaud, Jacques Dumesnil, Lucien Gallas, Gabrielle Fontan (notamment), Jacqueline Bouvier, Jean Daurand, sont tous excellents. Grand succès d'exploitation certain.

Dans le petit bourg savoyard de Corbeiz, où tout le monde se connaît, Suzanne (*Gaby Morlay*), standardiste de nuit, relève sa jeune camarade de jour (*Jacqueline Bouvier*). Celle-ci a une intrigue avec un voyageur de commerce Georges Masson (*Carette*) qui lui a donné rendez-vous dans un cabaret chantant. L'ingénieur Jansen (*Jacques Dumesnil*) rentre de voyage à l'improviste; sa femme Hélène (*Vivi Gioi*) a accepté de passer la soirée avec l'ingénieur de son mari: Remy (*Lucien Gallas*), l'aventure va plus loin que ne l'eut voulu la jeune femme, et au retour, par une nuit d'orage, la voiture dérape; Rémy gît sur la route dans un état grave.

Le docteur Renaud (*Louis Seigner*), va passer la nuit auprès de Ida Favier, dont les couches s'annoncent difficiles, et dont le mari, arrêté sur un soupçon de vol, s'évade de la prison. Suzanne, de son standard, tient dans sa main les fils de ces diverses intrigues et par ses interventions discrètes et adroites, elle réussit à empêcher les conséquences graves de ces désordres. Jansen est rassuré; Ida donne, sans accident, le jour à un bébé et son mari Favier repris par les gendarmes est reconnu innocent.

● Le nom de l'excellent décorateur R. DUMESNIL a été omis dans le compte rendu de **La Collection Ménard**, publié dans notre dernier numéro.

AU TEMPS DU BIEN-AIME

Documentaire
SIRIUS 12 min.

Origine: Française. **Prod.:** Sirius. **Réal.:** Pierre Harts. **Musique:** Crévoissier. **Conseiller artistique:** Pierre du Colombier. **Opér.:** A. Milton. **Sortie:** Paris, 12 avril 1944. avec *Collection Ménard.*

Troisième et dernier film d'une série consacrée à l'histoire des arts en France, du 16 au 18e siècle, réalisés avec soin et avec talent, par M. Pierre Harts. Sous Louis XV, les grandes demeures font place à des hôtels et des maisons moins étendus, dont les petites pièces sont mieux adaptées aux plaisirs de la vie de société. Les meubles gagnent en grâce et en élégance, et les bois coloniaux permettent d'en renouveler les formes ainsi que le décor. Vues prises dans le célèbre hôtel La Vrillière, occupé par la Banque de France. Vogue des objets de Chine et des Indes. Les mœurs se raffinent; les arts, la langue, les usages français et les modes de Paris s'imposent en Europe. Le film réhabilite Louis XV, souverain prudent et vigilant, des accusations de frivolités fréquentes. Belle photo. Bon commentaire.

L'ECOLE DE BARBIZON

Documentaire d'art.
LUX 29 min.

Origine: Française. **Prod.:** Films de Cavaignac. **Réal.:** Marco de Gastyne. **Musique:** Roland-Manuel. **Chef Op.:** Gaston Brun. **Sortie:** Paris, 16 mars 1944, Paramount, avec *Graine au vent.*

Très beau film documentaire, consacré au groupe de grands peintres qui, dans les années 1860-1880, ont renouvelé la peinture par le réalisme et ont introduit dans l'art le paysage vrai. Quelques silhouettes évoquent adroitement Corot, Dupré, Diaz, Théodore Rousseau, Troyon, Millet, et les font vivre, devant nous, leur vie d'effort incompris, de pauvreté vaillamment acceptée, de foi dans leur vision du monde. Le paysage réel se mêle aux aspects en leurs toiles les plus connues. Très beaux aperçus de la forêt de Fontainebleau. Réalisation très artistique et parfois émouvante; belle photo et remarquables éclairages, dans la nature et dans les scènes d'intérieur.

« **France-Actualités** » **N° 17** (21 avril 1944) (396 m., 14 min.). — 1. Vichy: Le Maréchal visite le musée de la Maison du Missionnaire, 2. Remise des aiguillettes d'or au fanion des G. M. R. 3. Au Vel' d'Hiv': Les combattants de la L. V. F. parlent aux Français. 4. Des colis pour les prisonniers nord-africains. 5. Aux Halles, Raimu distribue des vivres. 6. A Roubaix, les vieux ménages à l'honneur. 7. Lyon: Gala pour les familles des travailleurs français en Allemagne. 8. Pujazon gagne la course Versailles-Paris. 9. Grèce: La journée des héros. 10. Dans les Karpathes, noce paysanne. 11. Allemagne: Centre d'accueil des jeunes. — *La guerre:* 12. Sur le front de Cassino, les deux adversaires en présence. — *Edition spéciale:* Bombardement: M. Philippe Henriot vous parle.

« **France-Actualités** » **N° 18 (28 avril 1944)** (438 m., 16 min.). — 1. Anniversaire du Maréchal. 2. Les Bombardements aériens en France. — *Nouvelles internationales:* 3. H. G. Wells et l'Art italien. 4. Belgique: Degrelle et la Légion « Wallonie ». — *La Guerre:* 5. Le Major Rudel. 6. Lancement de torpilles sous-marines. — *Edition spéciale:* Le Maréchal à Paris.

NOUVEAUX FILMS PROJETÉS A PARIS PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1944

FILMS DE LONG METRAGE

1er avril.	**Le Bal des Passants** (R.A.C.)	Colisée-Aubert-Palace.
12 —	**La Collection Ménard** (Sirius)	Elysées-Cinéma. Cinémonde-Scala.
19 —	**Service de Nuit** (Francinex)	Portiques — La Royale Royal-Haussmann.
26 —	**Le Carrefour des Enfants perdus** (Vedis films)	Paramount.
— —	**Le pont de verre** (D) (Scalera)	Lord Byron.

DOCUMENTAIRES ET DESSIN ANIME

1er avril.	**Pluie sur la Ville** (M.A.I.C.-R.A.C.)	Colisée-Aubert-Palace.
12 —	**Au temps du Bien-Aimé** (Sirius)	Elysées-Cinéma. Cinémonde-Scala.
19 —	**Les Passagers de la Grande Ourse** (2e vision) dessin animé) (Francinex)	Portiques — La Royale Royal-Haussmann.
26 —	**La Vallée de l'Argens** (Films de France-Scalera)	Lord Byron.

Réédition de *27, Rue de la Paix*

La Société Discina vient d'être autorisée à rééditer le film policier, 27, *Rue de la Paix*, réalisé par Richard Pottier et interprété par Jules Berry, Renée Saint-Cyr, Signoret, Jean Galland, Junie Astor, Carette et Suzy Prim.

Une exclusivité de cette intéressante reprise a lieu depuis le 12 avril au Cinéma Le Triomphe, aux Champs-Elysées, à Paris.

FILMS EN COURS DE RÉALISATION

STUDIOS

BUTTES-CHAUMONT

PAMELA (S.P.C.). *Réal.:* Pierre de Hérain. *Auteurs:* Scénario de Pierre Lestringuez, d'après la pièce de Victorien Sardou. *Dial.:* Pierre Lestringuez. *Interpr.:* Fernand Gravey, Renée Saint-Cyr, Georges Marchal, Jacques Varennes, Gisèle Casadesus, Yvette Lebon, René Génin, Raymond Bussières, Jeanne Fusier-Gir. *Commencé* le 2 mai 1944.

LE PERE GORIOT (Regina). *Réal.:* Robert Vernay. *Auteur:* Roman de Balzac. *Adapt.:* Charles Spaak. *Dial.:* Bernard Zimmer. *Int.:* Pierre Renoir, Lise Delamare, Larquey, Georges Rollin, Claude Génia, Suzet Maïs. *Commencé* le 15 avril 1944 en studio.

EPINAY

LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (Raoul Ploquin). *Réal.:* Robert Bresson. *Auteur,* Scénario original de Robert Bresson. *Dial.:* Jean Cocteau. *Dir. de prod.:* Robert Lavallée. *Chef opér.:* Thirard. *Décors:* Max Douy. *Int.:* Paul Bernard, Maria Casarès, Elina Labourdette. *Commencé* le 2 mai 1944.

PATHE-FRANCŒUR

FALBALAS (Essor Cinématographique français). *Réal.:* Jacques Becker. *Chef opér.:* Nicolas Hayer. *Décors:* Max Douy. *Auteurs: Scénario original* de Maurice Aubargé, Jacques Becker et Maurice Griffe. *Int.:* Micheline Presle, Raymond Rouleau, Jean Chevrier, Gabrielle Dorziat, Jeanne Fusier-Gir. *Commencé* le 6 mars 1944. *Plusieurs décors vont être tournés à Joinville.*

SAINT-MAURICE

FLORENCE EST FOLLE (ex « M. Benoît perd la tête ») (Eclair-Journal-P.A.C.). *Réal.:* Georges Lacombe. *Auteur:* Scénario original de Jean Sacha et Alex Joffé. *Direct. de prod.:* Léon Carré. *Int.:* Annie Ducaux et André Luguet. *Commencé* le 13 mars 1944 en studio.

EXTERIEURS

MONT-DORE

SORTILEGES (Moulins d'Or). *Réal.:* Christian Jaque. *Auteur:* Roman de Claude Boncompain: « Le Cavalier de Rioulclare ». *Adapt.* et *dial.:* Marc-Gilbert Sauvajon et Jacques Prévert. *Dir. de prod.:* J.-M. Manégat. *Chef opér.:* Louis Page. *Décors:* Gys. *Interpr.:* Fernand Ledoux, Lucien Cœdel, Renée Faure, Madeleine Robinson, Roger Pigaut. *Studios:* François-Ier. *Commencé* le 22 février 1944, en extérieurs.

MONTSOREAU (Maine-et-Loire)

LA CAGE AUX ROSSIGNOLS (S.N.E.G.). *Réal.:* Jean Dréville. *Auteurs:* G. Chaperot, René Wheeler et Noël-Noël. *Dir. de prod.:* Tavano. *Chef opér.:* Paul Coteret. *Décors:* Druart. *Interpr.:* Noël-Noël, Micheline Francey, Biscot, René Génin. *Commencé* le 22 mars 1944.

CARCASSONNE

LA FIANCEE DES TENEBRES (Eclair-Journal). *Réal.:* Serge de Poligny. *Direct. de prod.:* Le Pelletier. *Auteur: Scénario original* de Gaston Bonheur et Serge de Poligny. *Dial* : Gaston Bonheur. *Chef opér.:* Hubert. *Décors:* Krauss. *Interpr.:* Pierre-Richard Willm, Jany Holt. *Commencé* le 11 mars 1944.

VIERZON

LA GRANDE MEUTE (Indust. Cinéma). *Réal.:* Jean de Limur. *Auteur:* Roman de Paul Vialar. *Adapt.* et *dial.:* André Legrand et Paul Vialar. *Chef opér.:* Charles Suin. *Décors:* Garnier. *Int.:* Jacques Dumesnil, Aimé Clariond, Jacqueline Porel, Jean Brochard, Suzanne Dantès, Paulette Elambert. *Studios:* Epinay. *Commencé* en extérieurs le 3 mai.

Maurice Thiriet et Georges Mouqué écrivent la musique des " Enfants du Paradis "

Deux compositeurs vont contribuer à recréer l'ambiance musicale d'une époque dont le rôle, dans *les Enfants du Paradis*, sera considérable.

Maurice Thiriet a la responsabilité de la musique du film proprement dite. Quant à Georges Mouqué, il doit illustrer dans l'esprit du temps les pantomimes réglées par Marcel Carné et Jean-Louis Barrault.

L'ensemble bénéficiera pour l'exécution du concours de la Société des Concerts du Conservatoire, placée sous l'autorité de Charles Munch.

Albert Morys et Foun-Sen dans **La Collection Ménard.** (*Photo M.A.I.C.*).

"FLORENCE EST FOLLE" titre définitif de la comédie que tourne Georges Lacombe

Précédemment annoncé sous les titres de *Curieuse Histoire*, puis de *M. Benoît perd la tête*, le nouveau film de Georges Lacombe s'intitule maintenant *Florence est folle*. Cette production Eclair-Journal-P. A. C., dont on poursuit actuellement la réalisation aux Studios Saint-Maurice de Joinville, a pour vedettes Annie Ducaux et André Luguet, le couple de *L'Inévitable M. Dubois*.

Robert Bresson a commencé « LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE »

Aux studios d'Epinay, le réalisateur des *Anges du péché*, Robert Bresson, vient de commencer le 2 mai, pour les Films Raoul Ploquin, un grand film dramatique, *Les Dames du Bois de Boulogne*, et dont il a écrit lui-même le scénario d'après un thème de Diderot, tandis que Jean Cocteau est l'auteur du dialogue.

L'équipe technique comprend le chef opérateur Armand Thirard, le décorateur Max Douy et M. Robert Lavallée, directeur de production. Les principaux interprètes sont Paul Bernard, Maria Casarès et Elina Labourdette.

Souhaitons bonne chance à cette nouvelle production, commencée dans des circonstances difficiles, par une jeune firme dont le premier film, *Le Ciel est à vous*, fut un des meilleurs de la production de 1943.

PRODUCTIONS EN PRÉPARATION

MAI

SYLVIE ET LE FANTOME (Synops). *Réal.:* Cl. Autant-Lara. *Auteurs:* Pièce de Alfred Adam. *Adapt.:* Jean Aurenche, *Chef opér.:* Ph. Agostini. *Interpr.:* Odette Joyeux, Fr. Périer, Carette, Tissier, Jean Debucourt. Dans le courant du mois de mai.

UN JOUR DE CHANCE (Optiphone). *Studio:* Phonosonor.

* L'ASSASSIN CHANTAIT (Pathé). *Réal.:* Christian Stengel. *Interpr.:* Bernard Blier, Louis Salou. *Date de réalisation:* fin mai.

LUNEGARDE (C. C. F. C.-Paris-Studio-Cinéma). *Réal.* : Marc Allégret. *Auteur* : Pierre Benoit. *Chef opér.:* Alekan. *Décors:* Bertrand. *Direct. de prod.:* Roger Lebon. *Int.:* Gaby Morlay, Gérard Landry, Gisèle Pascal, Lucien Nat, Jean Tissier. *Studios:* Billancourt.

* MADEMOISELLE X... (ex « Mariage Inattendu ») (Discina). *Réal.* : Pierre Billon. *Scénario original* et *dial.:* Marcel Achard. *Interpr.:* André Luguet, Ketty Gallian, Madeleine Sologne, Parédès, Paul Bernard. *Date de realisation:* vers le 15 mai.

* *Projets déposés, mais non encore autorisés.*

RECTIFICATION

M. Paul-Edmond Decharme nous fait savoir qu'il n'a été en aucun moment le directeur de production du film « Blondine », comme il a été annoncé par erreur dans la fiche technique publiée page 6, dans le numéro du « Film » du 22 avril 1944.

SYNDICAT DES TECHNICIENS DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

MEMBRES DU CONSEIL DE DISCIPLINE

REALISATEURS: J. Grémillon, P. Billon, J. Delannoy, P. Blanchar.
DIRECTEURS DE PRODUCTION: F. Carron.
ASSISTANTS REALISATEURS: Blondy.
CHEFS OPERATEURS: Million.
OPERATEURS ADJOINTS: Tiquet.
PHOTOGRAPHES: H. Pecqueux.
INGENIEURS DU SON: Lougé.
ARCHITECTES DECORATEURS: Bertrand.

MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES

REALISATEURS: De Baroncelli.
DIRECTEURS DE PRODUCTION: Lavallée.
ASSISTANTS REALISATEURS: Marcilly.
CHEFS OPERATEURS: Grignon.
OPERATEURS ADJOINTS: M. Pecqueux.
OPERATEURS DOCUMENTAIRES: Legeret.
ARCHITECTES DECORATEURS: Garnier.

LISTE DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES TECHNICIENS DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

REALISATEURS: Berthomieu, Daquin, L'Herbier.
DIRECTEURS DE PRODUCTION: Montis, Bernier.
ASSISTANTS REALISATEURS: Maurette, Paul-Dagan.
REALISATEURS DOCUMENTAIRES: Verdier, Théry, Cantagrel, Tedesco.
CHEFS OPERATEURS: Hayer, Page.
OPERATEURS ADJOINTS: Lemare, Pecqueux.
ASSISTANTS OPERATEURS: Lebon, Raulet, Goudard, Bontemps.
OPERATEURS DOCUMENTAIRES: Legeret, Pasquié.
SCRIPT-GIRLS: Witta, Petit-Martenon.
PRESSE FILMEE: Leandri, Delalande, Mme Fau.
PHOTOGRAPHES: Membre, Bègue.
INGENIEURS DU SON: Calvet, Carrère.
ASSISTANTS DU SON: Girbal, Aguile.
ARCHITECTES DECORATEURS: Douy, Laurent.
ASSISTANTS DECORATEURS: Boutie, Gut.
CHEFS MONTEURS: Mercanton, Lamy.
MONTEURS: Mme Bonnot, Michel-Ange.
REGISSEURS GENERAUX ET REGISSEURS: Le Brument, Michaux, Polthy, Dorys.
REGISSEURS ENSEMBLIERS: Turbeaux.
ACCESSOIRISTES: Dieu, Veillard.
TAPISSIERS: Vigneau.
MAQUILLEURS, PERRUQUIERS-COIFFEURS: Chanteau Roger, Ralph, Bouban fils.
HABILLEUSES, COSTUMIERS: Mme Bataille, Junker.
DESSINS ANIMES: Allignet, Bouisset, Bouret, Boutin, Gosselin, Lamotte, Le Penven, Ruiz, Sezille, de Villepreux.

AGENDA DE LA PRODUCTION

Du 22 avril au 6 mai 1944

FILM TERMINE

2 mai. — LE MERLE BLANC (*Minerva*).

FILMS COMMENCES

2 mai. — PAMELA (*S. O. C.*).
2 mai. — LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (*Raoul Ploquin*).
3 mai. — LA GRANDE MEUTE (*Ind. Cinématographique*).

REPRISE DE L'EXPLOITATION A TOULOUSE

Réouverture des « Variétés »

Toulouse. — Les salles de spectacle toulousaines ont été fermées du 2 au 16 avril, ce qui a beaucoup retardé la sortie des films en première vision.

Le couvre-feu qui, pendant la période de fermeture, avait été fixé à 21 h. 30, vient d'être reporté à 23 heures.

Le fait marquant de cette reprise d'exploitation a été la réouverture des « Variétés », endommagé par un attentat le 1er mars dernier. En quelques semaines, ce bel établissement a subi une transformation complète; toute la décoration des murs de la salle, ainsi que la scène et son encadrement, ont été rénovés et le rouge des fauteuils donne à l'ensemble une note luxueuse et gaie. L'éclairage, d'un effet des plus heureux, a permis de faire des gradations fort originales. La projection a été améliorée et la reproduction sonore perfectionnée.

Le programme d'ouverture a été des plus brillants; il comprenait le remarquable film policier de « Continental »: *La Ferme aux Loups*, qui fut apprécié.

En terminant, félicitons la S.O.G.E.C. et le directeur de la salle, M. André Agramon, avec son assistant, M. Armand, pour la contribution apportée au brillant succès de cette réouverture.

Succès de « Vautrin »

PLAZA. Cet établissement, qui vient d'obtenir un bon résultat d'exploitation avec *le Chant de l'Exilé*, qui a été apprécié par les admirateurs de Tino Rossi. L'excellent directeur du « Plaza », M. Albert Guillaume, sait toujours préparer la sortie de ses films par une publicité aussi habile qu'intelligente.

TRIANON-PALACE. Pour sa troisième semaine, si l'on peut s'exprimer ainsi quand les cinémas ne jouent plus que trois jours sur six, *Vautrin* n'a pu être projeté qu'un seul jour, la fermeture des cinémas de Toulouse ayant été applicable immédiatement, soit le dimanche 2 avril à midi. Toutes les places étant louées d'avance, il était impossible de valider séparément chaque billet et un écriteau placé sur la porte indiquait donc que les billets seraient valables pour la réouverture. Car, bien entendu, le « Trianon » maintient *Vautrin*. Nous nous devions de signaler le lancement publicitaire qui a été fait tant par le « Trianon » que par C.P.L.F.-Gaumont. D'abord, une façade très attractive par la couleur et la composition, faite d'immenses bustes de Michel Simon, avec au centre le couple Madeleine Sologne et Georges Marchal se détachant en relief au-dessus du titre, tous ces personnages reliés symboliquement par des maillons de chaîne. La radio été très heureusement utilisée et des causeries bien rédigées ont été transmises par Radio-Toulouse. *Vautrin* était attendu avec curiosité; il a été accueilli avec le succès qu'il méritait et sa publicité parlée a été excellente, c'est tout dire.

CINEAC. Après *Défense d'aimer*, qui a été fort goûté, nous avons vu, en reprise, *Les Visiteurs du Soir*.

Nouvelles diverses

◆ Les Sélections Cinégraphiques du S.O. présentent actuellement en tandem sur Toulouse *le Baron Fantôme*.

◆ *Un seul Amour*, la production de C.P.L.F.-Gaumont, qui vient de passer en exclusivité au « Plaza », a totalisé en une semaine 414.235 fr. et 19.226 entrées.

◆ Les « Variétés » annoncent à leur prochain programme : *Le Secret de Madame Clapain, Garde-moi ma femme, La Vie de Plaisir, La Coupole de la Mort, Rêve blanc, La Vie ardente de Rembrandt.*

◆ *Les Mystères de Paris*, qui viennent de passer en tandem à Toulouse, ont totalisé en cinq jours 520.870 fr.

◆ Immédiatement après *Vautrin*, le « Trianon-Palace » présentera au public toulousain *Le Ciel est à vous*, une des plus grandes réalisations cinématographiques de ces dernières années.

Le « Star » détruit par le bombardement

On sait que Toulouse a subi un bombardement anglo-américain le 5 avril dernier et qu'il a fallu déplorer un certain nombre de victimes et de gros dégâts matériels. L'exploitation cinématographique a été éprouvée. En effet, le « Star », coquette salle de quartier, appartenant au circuit Jean Cambon, a été complètement détruit; seule la façade subsiste.

Dans la distribution

Sélections Cinégraphiques : C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination aux Sélections Cinégraphiques du S.O. de M. Roger Martin, qui débuta dans notre ville à l'agence Métro-Goldwyn-Mayer, où il resta de 1927 à 1931. Il dirigea ensuite, de 1931 à 1940, les agences de Toulouse et de Bordeaux de Filmsonor. En 1940, il prit la direction de l'agence Tobis de Toulouse, où il resta jusqu'à ce jour.

Nous ne doutons pas un instant que sous son impulsion les Sélections Cinégraphiques du S.O. ne conservent la bonne renommée qu'elles avaient acquise dans notre cité.

Tobis: La place laissée vacante par le départ de M. Roger Martin vient d'être confiée à M. Maffre, qui était précédemment à Marseille en qualité de représentant de l'A.C.E. Ce dernier est fort connu et apprécié des exploitants de Toulouse et de la région, qu'il visite depuis fort longtemps. Nous lui présentons nos vœux de bienvenue et de réussite.

Dicso: M. Henri Lacaze vient d'engager en qualité de représentant pour la région de Bordeaux M. R. J. Julian, anciennement représentant de la Tobis à Toulouse.

M. Julian assurera également la direction de l'agence toulousaine de la « Dicso ».

Présentations corporatives

◆ « Eclair-Journal » a présenté au « Cinéac » *Le Voyageur sans bagage.*

◆ « Midi-Ciné-Location » a présenté au « Cinéac » *Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs.*

Gala ajourné

◆ Par suite de la fermeture des salles, le gala des Œuvres sociales du C.O.I.C., qui devait avoir lieu le 11 avril au « Plaza », a été reporté à une date ultérieure.

Roger Bruguière.

Les Éts OLIVÈRES livrent sans délai

Pour le 35 mm. — Lecteurs de son « O.C.A. » - Amplificateurs « Harmonie » - Amplificateurs « Oliver II » - Haut-parleurs « OC 43 » - Haut-parleurs multicellulaires - Lanternes haute intensité - Transformateurs 80 amp. - Moteurs 1.440 tours - Soufflerie - Miroirs, etc. — Pour le 16 mm. — Amplificateurs « Oliver II S » - Lanternes Super monarc - Transformateurs 60 amp. - Survolteurs 110/220 v.

88, avenue Kléber, PARIS (16e).
Tél.: KLE. 96-40

Une très belle salle, « le REX », vient d'être inaugurée à Crest dans la Drôme

La ville de Crest, dans la Drôme, vient d'être dotée d'une nouvelle salle de projection, le « Rex », qui peut rivaliser avec les meilleures et les plus modernes existant en France.

Le « Rex » se présente par sa forme, ses proportions et son heureuse décoration sous l'allure parfaite d'un type de salle qui mérite l'épithète de « bonbonnière », tant le spectateur est saisi dès l'entrée d'une ambiance d'intimité et de confort. Il faut en féliciter les propriétaires, MM. Rasclard et Begou, ainsi que son réalisateur, l'architecte Valentinois M. Brunel, qui l'a conçue avec beaucoup de goût.

M. Brunel n'est pas un inconnu dans le monde du cinéma, l'exploitation cinématographique lui doit déjà la réalisation du « Provence » de Valence et du « Pestel » de Die, salles que *Le Film* a eu le plaisir de présenter à ses lecteurs à leur ouverture.

Façade du « Rex ».

Le « Rex » est situé en plein centre de la ville, dans une rue passante sur laquelle donne sa façade simple, mais attirante; les portes franchies, nous pénétrons dans un hall aux proportions agréables et à l'échelle de la salle, dans lequel se trouve un bar aux lignes nettes et vivement éclairé par un motif au néon aux teintes chaudes.

La salle compte 350 places réparties en un orchestre et des « demi-balcons », innovation qui consiste en un balcon surélevé de quelques marches seulement et permettant, sans toutefois demander autant de hauteur de plafond que de vrais balcons, de pouvoir marquer implicitement les principales séries de places.

Aménagé dans un local existant, de formes et de hauteurs dépendant d'anciennes constructions, sans liaison aucune, le « Rex » a une forme

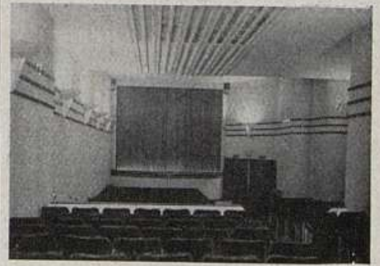

L'intérieur de la salle.
(*Photos Monge.*)

très dissymétrique tant en plan qu'en élévation, ce qui en est un agrément de plus, chaque décrochement semblant avoir été voulu par son réalisateur, tant ce dernier a su se jouer des difficultés de forme en les rendant agréables à l'œil, sans pour cela perdre la place d'un fauteuil. Au-dessus, le plafond en cascade rétablit, avec des barrettes habilement disposées, un axe dans une salle qui semblait ne jamais en avoir un.

Ces barrettes encadrent en même temps la partie du plafond s'ouvrant en cas d'incendie, ou plus simplement de chaleur excessive, car il faut noter que l'architecte a dû tenir compte des nouvelles dispositions de sécurité. Tout spécialement, la cabine présente toute protection nécessaire et possède un accès totalement indépendant.

Souhaitons bonne chance à ce nouvel établissement, pour lequel le bon goût n'a pas voulu céder le pas aux difficultés présentes.

EXCELLENTE REPRISE DE L'ACTIVITÉ DE L'EXPLOITATION LYONNAISE DEPUIS PAQUES

Pendant quelque temps, certains établissements lyonnais n'ont pas fait les salles combles qu'on aurait pu attendre pour des films projetés pendant trois semaines, ce qui ne représente actuellement que neuf jours de séances. Ainsi, les recettes du *Colonel*

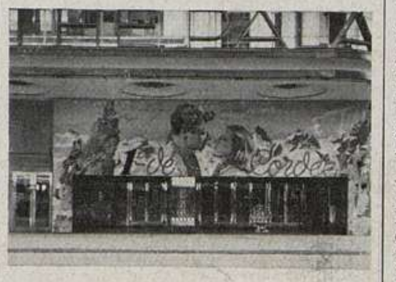

Façade du « Pathé-Palace » de Lyon, pour **Premier de Cordée.**
(*Photo Pathé*).

Chabert avaient subi une baisse sensible.

Depuis le 6 avril, le public semble affluer de nouveau. Les recettes de *Vautrin* au « Tivoli » et au « Majestic » auront été de 700.000 fr. en dix jours, ce qui est un beau succès en un tel moment.

Le « Pathé Palace » refuse à chaque séance de nombreux spectateurs avec *Premier de Cordée*, qui a dépassé 300.000 fr. en quatre jours. Le même fait se produit au « Tivoli » et au « Majestic » avec *les Aventures fantastiques du Baron Munchhausen*, dont la seule recette de la première journée aura été de 70.000 fr., et enfin à la « Scala », qui projette *la Ferme aux Loups*, dont l'action si bien enlevée, les « gags », le jeu adroit des excellents acteurs sont fort appréciés du public (211.800 fr. en quatre jours).

L'Homme de Londres au « Coucou », *Malaria* au « Modern' 39 », *l'Escadrille* à l' « Elysée », *la Valse blanche* à l'A.B.C. ont réalisé des recettes fort satisfaisantes. Notons que *la Valse blanche* a été habilement lancée par une « première » de gala à laquelle assistait la charmante Ariane Borg.

Pendant les fêtes de Pâques, l'activité de l'exploitation lyonnaise aura donc été très vive et les grands établissements de deuxième vision, tels que le « Chanteclair » et l' « Eldorado » avec *l'Ange de la Nuit*, le « Grolée » et l' « Empire » avec *l'Intruse*, le « Studio de la Fourmi » avec *Je suis à toi* ont tous noté un grand nombre d'entrées.

Depuis le 1er mars, les présentations corporatives ont été les suivantes: *La Collection Ménard, Premier de Cordée, l'Aventure est au coin de la rue, Pierre et Jean, la Rabouilleuse, le Voyageur sans bagage, Graine au vent.* « Cyrnos » devait présenter le 18 avril *le Carrefour des Enfants perdus* et *l'Ile d'Amour*, qui ont été renvoyés à une date ultérieure.

Les prochains films annoncés sont: *l'Aventure est au coin de la rue* (« Pathé Palace »), *les Mystères de Paris* (« Tivoli » et « Majestic »), *les Femmes ne sont pas des anges, le Camion blanc* (« Scala »).

J. C.

A CHARLIN
"ACTUAL"
ensemble sonore, haute fidélité

Nombreuses premières à Biarritz

Biarritz. — Le « Royal » (salle de 700 places), de la Société des Cinémas de la Côte Basque, que dirige brillamment M. Jean Grenié, a successivement offert à sa clientèle: *L'Ange de la Nuit* (Pathé), les deux époques des *Misérables* (Pathé) et, pour les fêtes de Pâques, *L'Aventure est au coin de la rue*, qui ont tous trois assuré de très belles recettes. M. Grenié a annoncé les sorties de *Vautrin* le 19 avril, du *Foyer perdu* le 26 et celle de *Pierre et Jean* pour le 3 mai.

Le « Lutetia », de la même société, a projeté *L'Homme qui vendit son âme* et, pour les fêtes, *La Ferme aux Loups*, qui a connu un beau succès. Dans les semaines à venir, cette salle programmera dans l'ordre: *Vive la Musique* (A.C.E.), une reprise de *Pontcarral*, le film Pathé *Adieu Léonard*, puis *Le Vengeur* (A.C.E.).

Quant au « Paris » (496 places), il a annoncé la sortie de trois grandes réalisations, qui simplement par leurs titres, laissent augurer de très belles recettes: *Munchhausen*, présenté le 12 avril, *Premier de Cordée* à partir du 26, et *Cécile est morte* dans la première quinzaine de mai.

La Valse blanche, présentée pour les fêtes de Pâques au « Colisée », a reçu un très bon accueil du public. Le directeur de cette coquette salle, M. Pondepeyre, a retenu des films de choix en reprise pour pallier au manque de premières visions, dont *Le Voile bleu* et *L'Empreinte du Dieu*.

Signalons pour terminer le bel effort de M. Francis Maribon, qui préside aux destinées de la « Feria » de Bayonne, où il détient le record des recettes avec *Le Comte de Monte-Christo*. Grâce à lui et à sa programmation avisée, cette salle de 900 places est toujours l'établissement select des Bayonnais. Parmi ses prochains films, nous relevons: *Douce, Je suis avec toi* et *Premier de Cordée*.

Gérard Basset.

A Marseille, le "Hollywood" devient salle d'exclusivité

Marseille. — En 1938, le « Régent », cinéma de troisième ordre, disparaissait sous le pic des démolisseurs. En 1939, sur le même emplacement, le « Hollywood » accueillait les spectateurs marseillais. La nouvelle salle, appartenant toujours à la même société que le « Rex », administrée par MM. Gardanne, était équipée le plus modernement possible à tous les points de vue: appareils de projection, acoustique, fauteuils, architecture. Sa contenance dépasse mille places.

En 1939, le « Hollywood » était destiné à faire des « premières visions ». Les événements ne l'ont pas permis. Cet établissement devint une salle de seconde vision. Aujourd'hui les dirigeants ont d'autres vues sur ce théâtre cinématographique. M. Louis Garnier, directeur général, nous a déclaré à ce propos:

— *Lorsque nous marchions en tandem avec le « Pathé-Palace », la sortie des films se faisait plus rapidement, nous ne gardions les programmes qu'une seule semaine, mais depuis le 15 juillet dernier le « Rex » doit faire face à ses engagements et nous tenons nos films, en moyenne, deux semaines. Devant cet état de choses, nous avons décidé de rendre le « Hollywood » à sa destination première:* en faire une salle d'exclusivité *au même titre que le « Rex », le « Capitole » ou « l'Odéon ». D'ailleurs certains loueurs ont compris notre effort, le « Hollywood » étant placé au centre de la ville, et c'est ainsi qu'après une continuation de* Vautrin, *nous débuterons dans la nouvelle formule à fin avril avec* L'Inévitable M. Dubois, Le Ciel est à Vous *et* L'Aventure est au coin de la Rue. *Cela désembouteillera un peu la distribution. Les films seront programmés pour plusieurs semaines.*

René Monduel.

Marseille. — Le mardi 9 mai en soirée aura lieu au CAPITOLE une première de gala du film de Louis Cuny : *Mermoz*. Le programme comportera une importante partie scénique et il est question de quatre heures de spectacle. Le bénéfice de cette soirée sera versé aux Œuvres de la Croisade de l'Air Pur pour l'Enfance.

● A la suite des mesures prises pour réduire la consommation du courant électrique, les exploitants de la ville se sont organisés au mieux.

Ainsi le REX passe *Premier de Cordée* les samedi, dimanche et lundi, le HOLLYWOOD reprend cette production les mardi, mercredi et jeudi. Après quoi, elle retourne au REX et ainsi de suite.

● M. Marcel UCCIANI, représentant de la Société R.A.C., vient d'entrer à l'Agence de Marseille de l'A.C.E. où il occupera les mêmes fonctions en remplacement de M. Maffre appelé à Toulouse.

● Dans les cinémas de la périphérie, une affiche indique quel jour et à quelle heure les spectateurs en puissance trouveront un programme durant la fermeture de leur salle préférée.

R. M.

Renée Faure et Fernand Ledoux dans **Béatrice devant le désir.**
(*Photo U.F.P.C.*).

Un nouveau film de Hans Steinhoff :

Nous verrons bientôt à Paris un nouveau film de Hans Steinhoff, le réalisateur de *La lutte héroïque* et du *Président Krüger*. Cette fois, c'est une pièce de R. Billinger, *Gabrielle Dambrone*, qui a servi de thème à Steinhoff et qu'il a réalisée avec sa maîtrise habituelle, sous le titre de *Le feu sous la cendre*. Gusti Huber, Siegfried Breuer, Christiane Mardayne et Ewald Balser en sont les principaux interprètes.

SAINT-ETIENNE

● Beau succès au ROYAL (M. Salengro) de *l'Aventure est au Coin de la Rue* (Pathé).

● A l'ALHAMBRA (Gaumont) *Le Secret de Madame Clapain* (Régina), déçut beaucoup le public. Une reprise de *l'Eternel Retour* connut un grand succès.

● Immense succès également de *Pierre et Jean* (A.C.E.), qui totalisa 188.000 francs en 7 séances au tandem KURSAAL-FEMINA.

● Au REX (M. Pichon), *Tragédie au Cirque* et deux reprises : *Picpus* et *La Main du Diable.*

● A signaler que l'ALHAMBRA DE LA RICAMARIE n'a pas encore ouvert ses portes, l'intérieur de la salle ayant subi de graves dégâts. Antérieurement, nous avions annoncé que cette salle n'était que partiellement atteinte à la suite du bombardement de la région stéphanoise.

Louis E. Touron.

MOVIPHOT
5, RUE LINCOLN, 5
PARIS VIIIe
ÉLYSÉES 10-81 · BALZAC 43-07
INSTALLATION COMPLÈTE DE SALLES, CABINES, DÉCORATION, FAUTEUILS, IMPORTATION
PROJECTION, SONORISATION, CLIMATISATION, DÉPANNAGE, ENTRETIEN, EXPORTATION
MOVIPHOT
TOUT LE MATÉRIEL CINÉMA 16 & 35 m/m

EXPLOITANTS...
N'acheter pas au hasard, consulter
APPAREILS SONORES
"UNIVERSEL"
70, RUE DE L'AQUEDUC PARIS, Xe
TÉLÉPHONE NORD 26-64
ADR. TÉL. CINÉVERSEL
PROJECTEUR SONORE MONOBLOC ET TOUT LE MATÉRIEL DE CABINE POUR FORMAT STANDARD
Défiez-vous des réclames sur les ULTRA-NOUVEAUTÉS

Les Œuvres Sociales du C.O.I.C. à Toulouse

Toulouse. — Un Centre Régional des Œuvres Sociales du Cinéma a été créé dans notre ville et, depuis sa plus récente organisation, il a déjà tenu quelques importantes réunions, faisant ainsi preuve d'une excellente vitalité.

A l'issue de l'une d'elles, on a procédé à l'élection des Membres de la commission. Ont été élus :

COMMISSION:
Président: M. Jeanneau (Pathé).
Délégué Régional: M. Lacoste (C.O.I.C.).
Patrons : MM. Grison (Cinéac); Pouget (Trianon); Clédat (S.O.D.E.C.I.); Gallia (Nouveautés).
Cadres: MM. Grau (Midi-Cinéma-Location); Jeanneau (Pathé); Ennouchi (Comptoir Commercial Cinématographique); Agramon (Variétés).
Employés: MM. Rimbert (Variétés); Lalanne (Plaza); Jamin (Cinéac); Barreau (Discina).
SOUS-COMMISSION DE SECOURS:
Président: M. Jeanneau,
Délégué Régional: Lacoste.
Patron: M. Pouget.
Cadre: M. Grau.
Employé: M. Rimbert.
Suppléants: M. Grison, Mme Ennouchi, Mme Barrau.
SOUS-COMMISSION: Projets GALAS:
Président: M. Jeanneau.
Délégué Régional: Lacoste, MM. Grison et Agramon.

Le Centre des Œuvres Sociales, vivant uniquement par ses propres moyens, M. Lacoste, Délégué Régional, a organisé un Gala qui a eu lieu le 11 avril au « Plaza » de Toulouse, avec la participation de nombreuses vedettes et d'un grand film inédit. Ce Gala a été donné au bénéfice des Œuvres.

Dans les mois à venir, le « Centre des Œuvres Sociales » aura à s'occuper:

1° De la création d'une Colonie de Vacances.

2° De la nomination d'Assistantes Sociales et la création d'une Caisse chirurgicale.

R. Bruguière.

UNE RÉALISATION DE JACQUES HOUSSIN
LE MERLE BLANC
MINERVA
JEAN TISSIER * SATURNIN FABRE * GEORGES ROLLIN * CARETTE * ALICE TISSOT
MARCELLE GÉNIAT * MICHÈLE GÉRARD * ROBERT DHERY

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois : 10 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, annonces de brevets : 30 fr. la ligne.
Annonces commerciales pour la vente de salles, 75 fr. la ligne.
Annonces commerciales pour la vente de films : 150 fr. la ligne.
Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français ; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.
REPONSE A UNE ANNONCE PAR CASE
Répondre sous enveloppe timbrée, ouverte, portant le numéro de la case écrit au crayon, Poster cette enveloppe dans une seconde enveloppe fermée, adressée au « Film ».
Nous pouvons ainsi la transmettre sans retard.
Ecrire une réponse séparée pour chaque case.

DEMANDES D'EMPLOI

Opér. ciné proj. sér. réf. ch. place. Urgent. Case 1.193

Techn. ay. trav. maison constr. mat. ciné comme spécialiste Radio Son, connais. bien mat. 35 et 16, retour d'Allemagne et libéré S.T.O. ch. emploi. Case 1.194.

Urgent, expl. sinistré 100 %, gdes connais. et honorabilité, ch. situation. Case 1.195.

Direct. de cinéma, libéré ttes obligations, prendr. cinés en gérance. A.G.S., 112, bd Rochechouart, Paris.

Jne ménage possédant appar. 16 mm. exc. état, rech. tournée en location, banlieue ou gde région parisienne. Case 1.196.

Société de Représentation de l'Industrie Moderne
Agencement général de Cinémas

R. GALLAY
GÉRANT
22 bis, r. Lantiez
PARIS-17e
MARcadet 49-40
Anciennement à BAGNOLET

ACHAT MATERIEL

Suis ach. amp. Junior parf. ét. même sans lampes. Dantec, à St-Hernin (Finistère).

Suis ach. appar. parl. 16 mm. en bon état. Case 1.197.

Sommes ach app. prises de vues Gaumont ou autre marque, gde vitesse. Bon état. Case 1.198.

Suis ach. 2 chronos Gaumont CM et faut. Alain, Pied du Château, à Langoiran (Gironde).

Agence Générale du Spectacle
NE VEND QUE DES CINÉS
112, bd Rochechouart, PARIS
Dr DUPE (19e année). - MONt. 86-66

AMÉNAGEMENT
DÉCORATION DE SALLES
Aménagement pour le son et contre l'incendie
L. LAMBERT Directeur ; M. DELPEUCH
4, rue Louis-Pasteur, BOULOGNE Seine. MOL. 06-95

VENTE MATERIEL

A v. install. compl. 35 mm. ét. nf. Prix à déb. Sté l'Alhambra, 25, rue Nicole, Chartres (Eure-et-Loir).

Proj. Œmichen 16 (1942) av. ampli 12 W., H.P. et access. parf. ét. marche. 70.000. Case 1.199.

A v. portatif stand. p. film son. 35 mm. bob. de 600 m. Delort, 63, bd Haussmann, Paris. Anj. 30-65.

une garantie !
DUMA
Ingrs experts. 42 Bd Strasbourg
CINÉMAS
PARIS-PROVINCE

Proj. 16 mm. E.T.M. lampe 750 W., ét. nf, ampli 20 W., triple compens. avec H.P., 2 valises, Px prêt à proj. 55.000. Case 1.200.

A v. instal. compr. 1 p. simple Ernemann I, obj. Hermagis, lect. M.I.P. carters 1.800 m., 2 mot. ampli Ducretet 20 W., redress. à valve Phillips 15 A., 1 valve de rech., rhéostat, H.P. de salle et cab., 4 bob. 1.800 m., le tt en ét. de marche, à enlever d'urg. 25.000 fr. Case 1.201.

A v. proj. Debrie 16 mm. parl. 12 W. Case 1.202.

MICHEL AVENARD
12, rue Édouard-Vaillant
VITRY - sur - SEINE
ITAlie 09-85 DANton 15-49
fabrique et rénove
TOUS LES ÉCRANS
PARIS - PROVINCE

Vends 2 Pathé Rural muets 17,5. Case 1.203.

A v. 1 cab. compl. Thomson 35 mm. en poste double s. pieds fonte, tr. b. ét. Px 90 000 fr. A. Oge, 25, rue de la Côte, Nanterre (Seine).

L'OMNIA DU SPECTACLE
POUR VENDRE, ACHETER ou CHANGER
un Cinéma, un Music-Hall
un Cabaret - adressez-vous à
L'OMNIA DU SPECTACLE
Maison spécialisée.
47, rue de Maubeuge, PARIS - 9e
Tél. : TRU. 84-17 et 58-72
R. C. 288-822

Établissements BOIDET
Fonds de commerce — 61e année
SPECIALITES DE CINEMAS
Vente - Achat
76, boul. Magenta, PARIS Xe
BOTzaris 84-44

A v. app. nf Debrie 16 mm. à arc dern. mod. J. Dieuaide, à Pouzauges (Vendée).

A v. d'occ. bon ét. ampli cinéma type 15-20 W. modulés pr app. 16 ou 35 mm. av. sortie H.P. 4-8-15-500 ohms. Case 1.204.

A v. proj. Gaumont av. carters obj. Hermagis lant. 500 W. Dantec, à Saint-Hernin (Finistère).

Echange lampes ampli 4654 et 1883 contre lampes proj. Debrie. Case 1.205.

A v. parf. ét. app. 16 mm. parl. av. ampli et H.P. px intéres. Maz. 33, rue de la Bienfaisance. Lab. 32-90.

CINÉ-SIÈGES FAUTEUILS pour spectacles
45, Rue du Vivier, AUBERVILLIERS - FLA 01-08

A v. poste fixe 16 mm. Madiavox s. pied fonte compl. av. surv. dév. bob. 600 m. enroul. coll. ampli H.P. et lampes de rech. mat. nf n'ay. jamais servi. vis. en fonction. exception. 50.000 fr. S'adresser : Demossier, à Bort (Corrèze). Tél. : 156. Photo sur demande.

Victoria -Electric
MATERIEL ET ACCESSOIRES
35 et 16 m/m
5, rue Larribe-Paris-8e
LABorde 15-05

A v. Format 20x26 mm. amplif. filtres, H.P., lant. transfos d'arcs, charbons faut. mat. pr traitements acoustiques. Cinéquipement, S. Satizelle, 5, r. d'Alsace, Paris-10e. Tél. : Cha. 34-41.

A v. proj. Pathé 16 mm. compl. en bon ét. av. access. S'adr. Mme Miekieviez, 17, rue Emile-Duclaux, Suresnes (Seine).

SCHÉMAS ET TITRES ANIMÉS 16 m/m
FRED JEANNOT
86, rue de Sèvres
SÉG. 40.76 - PARIS-7e

50 - 56 - 76
80 - 81 - 82
- 2 A 3 -
et autres lampes RCA, Sylvania, etc.
FILM & RADIO
5, rue Denis-Poisson, Paris, 17e

S. O. S.
(Standard Office du Spectacle)
32, place Saint-Georges, PARIS - TRUdaine 78-59
Ventes de toutes Salles de CINÉMAS & SPECTACLES

L'ANNUAIRE PROFESSIONNEL
LE TOUT-CINÉMA
Saison 1943-1944
paraîtra prochainement
ENVOYER D'URGENCE VOS RENSEIGNEMENTS, CLICHÉS, TEXTES ET ANNONCES à M. Clément GUILHAMOU, 19, rue des Petits-Champs, Paris-1er
Tél. : RIC. 85-85

CRÉ
320 rue Saint Honoré
Paris
OPE. 24-51
Marque déposée
CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES
MATÉRIEL SONORE COMPLET
pour cabines
NEUF ET D'OCCASION RÉVISÉ
MICROPHONES - PICK-UP - PROJECTEURS 35 m/m

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA adressez-vous à une maison Connue, Sérieuse, Loyale
Établts REYNALD 19, rue Lafayette
(Opéra) TRI 37-70, 37-71
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE
Nous avons acheteurs immédiats aux meilleures conditions

DIVERS

Avons ach. de maison de location, production de films, bien placée. A.G.S., 112, bd Rochechouart, Paris.

Cherchons bureau Champs-Elysées. Baleستie, 23, avenue de Lamballe, Paris.

DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE
MATÉRIEL DE PROJECTION
STANDARD ET FORMAT RÉDUIT
13, rue Grange-Batelière, Paris-9e PRO. 58-35

RETARDS DANS LES LIVRAISONS DU JOURNAL

La Direction du journal s'excuse de l'irrégularité que ses abonnés constatent dans l'arrivée de leur journal corporatif.

Celle-ci peut avoir deux causes : la première est le retard des transports par chemin de fer, qui peut toujours se produire, et sur des trajets imprévisibles. C'est ainsi que notre n° 86 est parvenu à certains abonnés avant le n° 85. Il est encore heureux qu'il n'ait pas été totalement détruit.

La seconde cause est un retard au départ, l'impression du journal ne pouvant s'effectuer qu'aux jours où l'électricité industrielle est autorisée. Ce retard n'est jamais que de quatre jours au plus.

Quel que soit l'incident d'expédition, nous nous attachons naturellement à lui porter remède, et nous remercions nos fidèles abonnés de ne pas nous le reprocher trop vivement.

Nous restons fidèles au poste !

P.-A. HARLE.

RACHAT D'ANCIENS NUMÉROS

Le Service des Abonnements rachète à 6 francs l'exemplaire les numéros suivants du « Film ».

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 31, 33, 34, 36, 76, 77, 79, 80.

Les envoyer au « FILM », 29, rue Marsoulan, Paris (12e) par poste comme imprimé, ou par colis postal (suivant le poids) en indiquant le nom et l'adresse de l'expéditeur.

Nous lui enverrons aussitôt un mandat couvrant le prix des numéros et les frais d'envoi.

Nous rachetons également à 6 francs l'exemplaire les numéros suivants de « La Cinematographie Française ».

1918-1924. — Tous les numéros de 1 à 353.
1925. — 355, 360, 362, 366, 367, 368, 370, 373.
1926. — 379, 398, 400, 401, 404 à 410, 412, 413, 419.
1927. — 427, 428, 429, 436, 437, 450, 454, 455,
1928. — 481, 485, 489, 490, 494, 496, 502, 503, 511, 520, 522, 530.
1929. — 531, 535, 536, 537, 542, 554, 555, 569, 574, 577, 581, 582.
1930. — 594, 596, 598, 601, 608, 617, 618, 621, 632, 633, 634.
1931. — 636, 637, 638, 647, 649, 652, 657, 660, 662, 665, 666, 671, 672, 673, 678, 686.
1932. — 690, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 704, 708, 710, 712, 713, 715 à 736, 738.
1933. — 742, 746, 760, 761, 774, 776, 778, 780, 782, 791.
1934. — 793, 797, 798 à 815, 816, 817, 830, 834, 842, 843.
1935. — 885, 895.
1936. — 898, 899, 905, 906, 907, 925, 934, 939, 944, 947.
1937. — 959, 960, 961, 976, 984, 986, 994, 997.
1938. — 1001, 1003, 1004, 1008, 1010, 1017, 1018, 1021, 1023, 1028, 1029, 1034, 1036, 1037, 1039, 1040, 1043, 1044, 1052.
1939. — 1053, 1059, 1079, 1090, 1091, 1092.

Nous rachetons également TOUS DOCUMENTS DE CINEMA, et notamment photos et scénarios antérieurs à 1935. Nous faire offres.

5-44. Imprimerie de Montsouris, Paris. C.O.L. 31-1113 Dépôt légal : 2e trimestre 1944. N° 78. Autorisation N° 215. *Le Directeur-Gérant :* P.-A. HARLÉ